

Délinquants en herbe

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **86 (1957)**

Heft 3

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il est possible que les caractéristiques proposées à l'appréciation des éducateurs soient jugées trop nombreuses ou trop nuancées. Donne-t-on aussi toujours la même signification à tel qualificatif ? Les remarques que les maîtres et maîtresses pourraient nous adresser à ce propos seront les bienvenues et nous en tiendrons compte lors d'une prochaine et nouvelle édition.

Office cantonal d'O. P.

A. SUDAN

Délinquants en herbe

Les études concernant le problème de la délinquance juvénile sont innombrables dans les pays de langue anglaise, en France et en Italie. Le cinéma lui-même s'en est occupé. Depuis de longues années on recherche les causes de ce phénomène. On s'efforce de sauver les enfants difficiles, de prévenir leurs méfaits. S'ils ont commis quelque délit, ils paraissent devant des tribunaux spéciaux qui mettent tout en œuvre pour étudier et comprendre leurs problèmes. Des institutions ont été créées pour réintégrer les jeunes délinquants dans la société et développer en eux le sens des responsabilités. Et ces institutions ne suffisent plus...

La délinquance juvénile signe au fer rouge les échecs éducatifs d'une société. 13 000 jeunes délinquants en France, en 1954 ; aux États-Unis, en 1960, selon les prévisions d'un ancien sénateur, deux millions de jeunes gens auront des difficultés avec la justice si on laisse les choses aller à leur train actuel.

Aucun responsable social ou politique, aucun éducateur ne peut s'y résigner. Mais que faire ?

Chercher les causes, comme le médecin devant l'épidémie. L'hérédité, l'alcoolisme, le divorce, le taudis, le cinéma, le roman policier... cela fait vraiment beaucoup de causes. Un peu trop. Comment traquer les vraies causes ?

La science s'est jetée sur ce problème, voici un quart de siècle. Par l'analyse statistique, un Burt, un Healy dégagent les fils de l'écheveau. On ne parlera plus de l'hérédité du crime. On accusera surtout les défaillances éducatives du foyer.

Mais une arrière-pensée nous point : si la plupart des jeunes délinquants sortent de foyers instables, qui nous dit que la plupart des enfants de foyers instables deviennent effectivement des délinquants ? On voudrait la contre-épreuve,

Ce fut l'idée-lumière du professeur Sheldon Glueck, de Harvard University. Avec sa femme et une équipe de chercheurs attelés à la tâche pendant près de dix ans, il a comparé trait par trait 500 jeunes délinquants et 500 braves garçons, associés par paire, l'un délinquant, l'autre non, chaque paire ayant en commun trois facteurs de base : même souche ethnique, même niveau mental, même habitat en quartier de banlieue. Sur ce fond commun se dressent alors en relief les vraies causes de la délinquance juvénile et leur nocivité respective.

Ce sont les résultats de cette enquête d'un prodigieux intérêt, et ses conclusions utilisables pour la prévention, que vous trouverez dans ce livre, traduit par le P. Verdun, S. J., et qui fait partie de la collection *Animus et anima*, dirigée par des professeurs de l'Institut de pédagogie des Facultés catholiques de Lyon.

SHELDON et ELEANOR GLUECK : *Délinquants en herbe*. Collection « Animus et Anima » dirigée par L. Barbey et M. Marmy. Librairie Emmanuel Vitte, Lyon. Prix : 900 fr. français.